



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis?q=idweb:24-141498>

Département(s) de publication : **974**

Annonce n° **24-141498**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Chu Sud Réunion

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 20003001300011

**Ville** : St Pierre cedex

**Code postal** : 97448

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 974

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1573185>

**Identifiant interne de la consultation** : MAPA ST 24-38

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Secrétariat Dtst

**Numéro de téléphone du contact** : +33 262359045

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières

années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

Compétence Spécifique- Documents Réglementaire A Produire Obligatoirement Par Le Prestataire : - Certificats Iso 9001 pour les phases de fabrication et études des ascenseurs - Certification Ce modules D ou H

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 14/02/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique et des sous critères détaillés au Rc 24-38 : 50% Délai et planning d'exécution : 15% Prix : 35%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** TRAVAUX DE REMPLACEMENT COMPLET ET MAINTENANCE ASSOCIEE DE TROIS ASCENSEURS DU SITE DE L'HOPITAL DE SAINT-JOSEPH POUR LES BESOINS DU CHU DE LA REUNION, SITES SUD

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45313100

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** L'opération est classée dans la catégorie « Opération de travaux de réhabilitation de bâtiment » au sens des dispositions de l'article R. 2431-3 du code. Variantes :

AUTORISEES Exigences minimales : Les variantes sont autorisées réserve de respecter les exigences techniques minimales du CCTP. Les entreprises devront obligatoirement répondre sur l'offre de base et si elles le souhaitent proposer 1 ou 2 variantes maximum ; toute variante proposée sera analysée comme une offre à part entière. La présente consultation comporte une PSE : - PSE 1 - Travaux d'agrandissement des baies palières Réponse à l'option est obligatoire sous peine de rejet et d'élimination de l'offre du candidat soumissionnaire. Durée globale du marché est estimée à 36 mois comme suit : - TRAVAUX : 24 mois dont 1 mois de période de préparation +12 mois GPA - MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS : 12 mois Date prévisionnelle indicative de début d'exécution des travaux : 01/04/2025 Cf. planning prévisionnel joint au DCE

**Lieu principal d'exécution du marché :** CHU DE LA REUNION SITES SUD HOPITAL DE SAINT-JOSEPH 97448 - SAINT-PIERRE

**Durée du marché (en mois) :** 36

**Valeur estimée (H.T.) :** 450000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** la visite du site est obligatoire selon les modalités prévues à l'article 8 du Rç : rdv préalable écrit auprès du secrétariat Dtst: sec.dtst.ghsr@chu-reunion.fr

**Autres informations complémentaires :** Il s'agit précisément et conformément aux spécifications techniques décrites au CCTP et ses annexés de la réalisation de l'ensemble des travaux suivants : remplacement complet de 3 ascenseurs isolés dans des bâtiments existants, ceci comprenant : l'étude, la fabrication, la livraison, l'entreposage, l'installation ou la modernisation, la mise en service, l'essai final et le marquage CE et la maintenance associée. Plus précisément l'équipement de transport vertical à mettre en oeuvre est le suivant : - Ascenseurs isolé : 1600 kg à 1m/s desservant les niveaux RC, 1 soit 2 niveaux desservis. - 2 Ascenseurs duplex : 1600 et 1350 kg à 1m/s desservant les niveaux RC,1,2 soit 3 niveaux desservis. L'ascenseur de Gauche est en service passant/opposé au RC sur contrôle d'accès palier. L'équipement de transport vertical requis aux termes de cette spécification est détaillé dans le CCTP et ses annexes. Les travaux sont prévus en site occupé avec continuité de fonctionnement des services et bâtiments à proximité. Le descriptif détaillé et consistance des travaux attendus sont détaillés au CCTP et ses annexes techniques. Date prévisionnelle de début d'exécution des travaux : 1er trimestre 2025 suivant planning joint au DCE. Le détail et les caractéristiques essentielles du besoin figurent aux cahiers des charges (CCAP 24-38, CCTP et annexes). Durée du marché-délai plafond : Le délai est lié au calendrier des travaux suivant planning détaillé joint au DCE, démarre à compter de la notification de l'OS de démarrage des travaux après notification du marché et s'achève à la fin de la période de garantie de parfait achèvement (GPA). Options au sens du droit communautaire : Des marchés négociés de travaux portant sur la réalisation de prestations similaires pourront être passés ultérieurement dans les conditions définies au CCAP et en application des articles R.2194-1, -2, -3 et -4 du Décret 2018-1075 du Code de la Commande publique suivant détail au RC et CCAP; Par ailleurs, le marché prévoit des clauses de réexamen au sens de l'article R.2194-1 du Code de la commande publique. Exécution complémentaire : lorsque le montant des prestations exécutées atteint le montant prévu par le marché, la poursuite de l'exécution des prestations sera subordonnée à une décision de poursuivre unilatérale prise par le pouvoir adjudicateur conformément à la réglementation des marchés publics et détail de l'article 4.2 du RC; une décision de poursuivre pour des motifs d'intérêt général pourra être passés également selon les cas justifiés

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/12/2024**